



Naturalisation et travail à l'étranger

Par **Hiroshi**, le **26/07/2016** à **19:56**

Bonjour,

Je suis un japonais vivant en Haute-Savoie et je vais peut-être commencer à travailler en Suisse cet automne.

J'ai déposé ma demande de naturalisation par décret en Aout dernier car il me faut la nationalité Française pour travailler en Suisse.

Mon employeur peut m'embaucher avant que j'obtienne la nationalité sous réserve que la démarche de naturalisation a bien été faite et que ma demande soit bien entendu acceptée. Pensez-vous que ma demande sera refusée si je travaille en Suisse (Genève)?

Pour information, j'ai un frère Français, ça fait 25 ans que je vis en France, et j'y ai fait toute ma scolarité. Ma famille, ma compagne et moi-même habitons en France.

Votre aide serait très appréciée.

Merci.

Par **Hiroshi**, le **07/08/2016** à **18:10**

Bonjour,

Merci pour votre réponse.

La question est toujours d'actualité.

Pouvez-vous me renseigner?

Merci

Par **Hiroshi**, le **07/08/2016** à **19:08**

Je vous remercie pour cette réponse claire et complète.

Savez-vous par hasard quel est le délai habituel du moment où le dossier est envoyé jusqu'à la naturalisation?

Cela fait déjà un an que j'ai envoyé le dossier, mais je n'ai toujours aucune nouvelle, pas de récépissé.

Par **Hiroshi**, le **07/08/2016** à **20:16**

Merci beaucoup pour vos réponses.